

Compte 2016 de la ville

Rapport établi en exécution de l'article L1122-23 du code de la démocratie locale et de la décentralisation

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre délibération les comptes relatifs à l'exercice 2016.

Pour rappel, en application des articles 69 à 75 du règlement général de la comptabilité communale, les comptes de l'exercice se composent :

- d'une part, du compte budgétaire, aboutissant à la définition du résultat budgétaire et du résultat comptable. Ce résultat comptable sera reporté à l'exercice suivant ;
- d'autre part, des comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultats et de l'annexe. L'obligation de l'établissement de ces comptes annuels a été introduite dès l'exercice 1995. Cette comptabilité patrimoniale permet de définir, comme pour les sociétés commerciales et industrielles, un résultat de l'exercice, confrontant produits et charges, ainsi qu'une situation des actifs, passifs, droits et obligations de la ville.

1. Le compte budgétaire

1.1. Le service ordinaire

Exercices	Résultat budgétaire ordinaire *			
	2013	2014	2015	2016
Résultat reporté des ex. antérieurs	12.462.869,95	7.200.413,44	8.205.121,33	5.934.082,27
Résultat de l'exercice propre	607.968,31	-510.912,40	-1.101.982,07	2.102.920,99
Solde net des opérations de prêt				-1.500.000,00
Solde des opérations ex. antérieurs	-2.677.921,89	-2.523.866,74	-3.052.999,57	-196.074,95
Prélèvements	-4.000.000,00		-92.920,00	-36.000,00
Résultat global	5.379.525,27	4.165.634,30	3.957.219,79	6.304.927,81

* Droits constatés nets - dépenses engagées



Le compte 2016 présente un boni à l'exercice propre du service ordinaire de 2.102,9 mille euros. La situation globale, compte tenu des exercices antérieurs, est largement positive de 6.304,9 mille euros, en progression au vu du boni global à l'issue du compte 2015, soit plus

2.347,7 mille euros.

Cette croissance importante est d'autant plus remarquable que des provisions sont constituées au montant de 1.500,0 mille euros.

Des annulations de crédits de dépenses par rapport au dernier budget ajusté de 2.031,7 mille euros combinées à des recettes inférieures aux prévisions budgétaires ajustées de 1.443,0 mille euros justifient le résultat budgétaire du compte 2016 à l'exercice propre, soit une amélioration de 588,7 mille euros au regard des 14,2 mille euros issus du dernier ajustement budgétaire.

Le tableau ci-dessous permet d'expliquer l'origine du résultat positif du compte 2016 :

DEPENSES exercice propre	Budget final	Engagements	Annulations de crédits (impact positif)
Personnel	10.869.724,59	10.213.003,74	656.720,85
Fonctionnement	6.479.283,61	5.306.221,55	1.173.062,06
Transferts	13.224.997,83	13.071.787,56	153.210,27
Dette	5.536.971,03	5.488.219,15	48.751,88
Total	36.110.977,06	34.079.232,00	2.031.745,06

RECETTES exercice propre	Budget final (BF)	Droits constatés (compte)	différence de recettes (impact négatif)
Prestation	1.009.353,15	690.424,93	318.928,22
Transferts	34.764.104,10	34.749.995,00	14.109,10
Dette	1.851.700,00	741.732,66	1.109.967,34
Total	37.625.157,25	36.182.152,59	1.443.004,66
RESULTAT EP	1.514.180,19	2.102.920,59	-588.740,40

constitution de provision	1.500.000,00	1.500.000,00
----------------------------------	---------------------	---------------------

résultat EP après constitution de provisions	14.180,19	602.920,59
---	------------------	-------------------

exercices antérieurs

dépenses	1.366.496,48	2.589.361,49
recettes	4.662.433,89	8.327.368,81
prélèvement	190.000,00	36.000,00

résultat global	3.120.117,60	6.304.927,91
------------------------	---------------------	---------------------

En ce qui concerne les exercices antérieurs, lorsque l'on incorpore les crédits reportés de 2015 à 2016, le montant total des crédits disponibles étant portés à 3.343,4 mille euros, au vu des engagements au montant de 2.589,4 mille euros, les crédits sans emploi des exercices antérieurs s'élèvent à 754,0 mille euros, fruit d'un nettoyage important des engagements restant ouverts.

En ce qui concerne, les reports de crédits de 2016 vers 2017, il a également été tenu compte d'une plus juste appréciation des soldes nécessaires à honorer les factures qui parviendraient

dans le courant de l'exercice 2017. Le montant important des annulations des crédits de fonctionnement s'explique donc par les reports ajustés, le principe d'extrême prudence qui prévaut en matière de dépense et le compartimentage détaillé des articles.

En recettes, on constate une large augmentation au compte par rapport à la prévision.

L'injection du résultat comptable 2015, différence entre les droits constatés nets et les imputations, accroît de 1.976,9 mille euros le résultat budgétaire présumé.

Un montant de 994,2 mille euros est inscrit en droit constaté au titre de contribution des autres communes dans les services incendie pour l'année 2014, le décompte étant parvenu de la province tardivement dans l'année que pour être inscrit en modification budgétaire.

En ce qui concerne les dividendes Sedifin, un droit constaté millésimé 2015 vient enregistrer la recette perçue au montant de 192,4 mille euros pour la partie des « dividendes gaz » sur l'extrait de compte du 24/06/2016 au titre de solde de l'année 2015, pour lequel un acompte avait été perçu en décembre 2015.

Pour le secteur de l'électricité, un dividende de 592,7 mille euros est constaté incluant la redevance de voirie au montant de 353,5 mille euros. A noter qu'à partir de l'exercice 2017, celle-ci fait l'objet d'un article budgétaire séparé.

Petite remarque concernant l'enregistrement comptable des dividendes, il a été décidé en accord avec la tutelle et surtout en conformité aux principes comptables d'enregistrer la recette avec pour millésime l'année de perception et d'ainsi éviter de devoir établir un droit sur d'hypothétiques dividendes dont la distribution pourrait ne pas être décidée à l'assemblée générale du mois de juin de l'année suivante. C'est pour cette raison que les recettes de dette sont nettement en deça de la prévision budgétaire. Pour l'année 2017, nous aurons une recette ainsi en adéquation non seulement à la prévision mais également conforme au prescrit comptable.

Aux exercices antérieurs viennent également les produits des taxes enrôlées dans le premier semestre de 2016, ainsi que les enrôlements d'office pour lesquels le délai est de 3 ans pour un montant de 148,4 mille euros.

La récupération des recettes de stationnement enregistre un accroissement de 141,3 mille euros.

Voici les évolutions des rubriques économiques de 2013 à 2016 (en euros)

Dépenses ordinaires (engagements actés aux comptes)				
	2013	2014	2015	2016
Personnel	13.681.815,76	14.352.609,89	11.140.088,80	10.213.003,74
Fonctionnement	6.235.787,37	5.865.414,91	5.454.774,41	5.306.221,55
Transferts	10.386.737,04	10.569.029,64	12.079.010,16	13.071.787,56
Dette	4.317.043,59	5.241.135,01	5.798.079,19	5.488.219,15
Prélèvements	-00	-00	-00	1.500.000,00
Total (exercice propre)	34.621.383,76	36.028.189,45	34.471.952,56	35.579.232,00
Exercices antérieurs	2.986.071,81	3.924.035,38	4.215.442,05	2.589.361,49
Prélèvements	4.000.000,00	-00	92.920,00	36.000,00
Total général	41.607.455,57	39.952.224,83	38.780.314,61	38.204.593,49

Recettes ordinaires (Droits actés aux comptes)				
	2013	2014	2015	2016
Prestation	808.813,59	817.380,20	668.532,75	690.424,93
Transferts	31.841.436,73	33.707.448,35	30.846.883,72	34.749.995,00
Dette	1.363.165,13	2.014.273,30	1.854.554,02	741.732,66
Prélèvements	-00	-00	-00	-00
Total (exercice propre)	34.013.415,45	36.539.101,85	33.369.970,49	36.182.152,59
Exercices antérieurs	12.771.019,87	8.600.582,08	9.367.563,81	8.327.368,81
Prélèvements	-00	-00	-00	-00
Total général	46.784.435,32	45.139.683,93	42.737.534,30	44.509.521,40

En dépense, le groupe économique relatif aux transferts enregistre entre 2013 et 2016 les évolutions suivantes :

DEPENSES DE TRANSFERTS				
Intervention au CPAS	3.842.785,38	4.183.241,38	4.450.099,07	5.419.775,07
Intervention Zone de police (2002-2006)	3.149.529,45	3.250.984,94	3.444.590,42	3.474.889,15
Intervention SRI			990.707,58	991.129,06
Intervention fabriques d'église & laïcité	526.431,93	563.439,31	631.531,80	288.951,08
Autres cotisations intercommunales	50.046,60	54.182,27	54.814,18	46.966,61
Subventions associations (Voir liste)	1.020.285,49	699.104,30	706.548,11	756.428,10
Autres	1.797.658,19	1.818.077,44	1.800.719,00	2.093.648,49
sous-total dép. transferts	10.386.737,04	10.569.029,64	12.079.010,16	13.071.787,56

En 2016, la dotation au CPAS comprend la cotisation de responsabilisation au montant de 686,9 mille euros. En ce qui concerne les fabriques d'église, la diminution entre 2015 et 2016 s'explique par l'inscription au service extraordinaire des subventions destinées à financer les investissements des fabriques.

1.1. Service extraordinaire

Le service extraordinaire présente une situation budgétaire globale positive de 3.801,2 mille euros.

L'exercice propre enregistre des droits constatés de recettes au montant de 8.275,1 mille euros (prélèvements compris) pour des engagements de dépenses de 12.332,6 mille euros.

Les exercices antérieurs affichent quant à eux des droits constatés de recettes au montant de 22.924,5 mille euros pour des engagements de dépenses de 15.065,9 mille euros.

Ce montant très important du boni global fera l'objet d'une mise en réserve extraordinaire comme cela est recommandé par l'autorité de tutelle lors de la prochaine modification budgétaire car de nombreux projets extraordinaires font encore l'objet de nettoyage et de mise à l'équilibre.

2. comptes annuels

Le compte de résultats affiche un boni de l'exercice de 381,3 mille euros dont le résultat courant est un boni de 4.262,0 mille euros, ce qui reste fort logique puisque cette strate du compte de résultat reflète en grande partie la gestion du service ordinaire de l'exercice propre. Le total du bilan est de 233.191,4 mille euros.

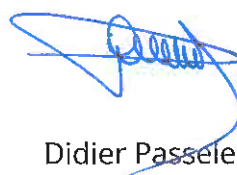
La situation de la dette est la suivante :

Exercices:	2013	2014	2015	2016
Dette part propre				
Encours au 31/12	42828837,64	39842146,18	38342034,93	33648508,16
Remboursements	2.873.252,34	3.569.537,09	4.259.968,27	4.112.742,40
Intérêts	1.130.846,14	1.350.011,88	1.277.179,00	1.125.481,61
Charges totales	4.004.098,48	4.919.548,97	5.537.147,27	5.238.224,01
Durée théorique moy de remboursement	14,91	11,16	8,53	8,18
Dette spécifique (CRAC)				
Encours au 31/12	560430,18	536887,12	512641,11	487671,14
Dette Part Etat				
Encours au 31/12	2.064.871,12	3.073.365,34	2.941.649,26	2.814.544,30
Remboursements	170.508,34	172.044,43	76.333,23	93.947,49
Intérêts	57.423,23	73.109,78	105.166,93	113.498,40
Charges totales	227.931,57	245.154,21	181.500,16	207.445,89
Encours part communale (=1+2.a)	4.004.098,48	4.919.548,97	5.537.147,27	5.238.224,01
Total des intérêts supportés par la commune	1.130.846,14	1.350.011,88	1.277.179,00	1.125.481,61

La situation de la trésorerie est la suivante :

Etat de la trésorerie au 31/12	2013	2014	2015	2016
Trésorerie courante	31.159.000,86	28.762.384,82	30.897.932,93	27.349.049,60
Trésorerie des emprunts	1.928.481,38	10.674.254,80	5.696.805,73	5.364.668,29
Crédit de trésorerie court terme				
Totaux:	33.087.482,24	39.436.639,62	36.594.738,66	32.713.717,89
Intérêts et produits (total au 31/12)				
Intérêts débiteurs	30.000,00	12.000,00	15.000,00	2.143,68
Intérêts créditeurs	159.051,73	88.482,29	53.206,92	17.601,74
Produits des placements	96.282,65	59.391,82	36.583,79	15.562,47
Précomptes et taxes sur placements	92.782,21	81.444,63	70.000,00	14.999,06
Rendement net de la trésorerie	132.552,17	54.429,48	4.790,71	16.021,47

Le directeur financier,



Didier Passelecq